

Les entreprises qui appliquent des mesures de protection des données personnelles jouissent d'une meilleure réputation, les clients leur font davantage confiance et elles se démarquent clairement sur le marché

 <p>Le Net Expert INFORMATIQUE Protection des données personnelles Sécurité Informatique - Cybercriminalité</p> <p>vous informe...</p>	<p>Les entreprises qui appliquent des mesures de protection des données personnelles jouissent d'une meilleure réputation, les clients leur font davantage confiance et elles se démarquent clairement sur le marché</p>
---	--

L'absence d'accord au niveau européen conduit les entreprises à différer toute action au profit de celles qui appliquent des règles strictes de sécurité et de confidentialité déjà en place.

Le fait que les efforts d'harmonisation des règles européennes de collecte, d'utilisation et de conservation des données s'enlisent dans des débats politiques, pourrait bien faire perdre une part substantielle de leur avantage concurrentiel à la majeure partie des entreprises de l'UE qui avouent être mal préparées aux changements à venir[i], selon Iron Mountain, le spécialiste des services de conservation et de gestion de l'information.

Dans un document consultatif*, Iron Mountain souligne l'importance pour les entreprises de mettre en œuvre de solides mesures de protection des données, indépendamment de ce que préconisent les propositions réglementaires. En effet, il est démontré que **les entreprises qui appliquent de telles mesures jouissent d'une meilleure réputation, que les clients leur font davantage confiance et qu'elles se démarquent clairement sur le marché.**

Forrester avance que « dans la lutte pour acquérir, servir et fidéliser les clients, la sécurité des données et le respect de la confidentialité sont aujourd'hui des gages qui aident à se différencier de la concurrence ».[ii]

Ce document aide les entreprises à mesurer pleinement les effets de la nouvelle réglementation et à comprendre leur importance. Bon nombre de dispositions font toujours l'objet d'intenses débats parmi les dirigeants de l'UE trois ans après la première proposition de loi : celles relatives aux données du secteur public, le droit d'accès aux données par les organismes chargés de l'application de la loi et la possibilité pour les entreprises internationales de traiter directement avec le régulateur sur leur marché d'origine (le « guichet unique »), . Le retard pris pour parvenir à un accord ne reflète pas uniquement les intérêts divergents des 28 États membres, mais aussi l'évolution rapide des technologies, des nouveaux consommateurs connectés et du Big Data.

« La proposition de loi est extrêmement puissante et elle aura des répercussions dans le monde entier », déclare Edward Hladky, Directeur Général Adjoint d'Iron Mountain France. « Certains concepts seront étudiés de près dans quelques zones géopolitiques : la cohérence des règles et leur mise en œuvre à travers les frontières, le droit à l'oubli et le besoin d'une désidentification efficace des données personnelles utilisées dans les secteurs de la santé et de la recherche. »

« Toutefois, avec autant de propositions en constante évolution, les entreprises peuvent être tentées d'attendre de voir ce que la version finale contiendra réellement. Nous pensons que ce serait une erreur. L'éthique veut que les organisations protègent les données fermement et efficacement et qu'elles les utilisent et les conservent de manière responsable et transparente. Autant cela renforce la confiance des clients, autant les violations de données les rendent méfiants. L'équation est simple : la confiance nourrit la fidélité et la fidélité nourrit les ventes. Les entreprises ont beaucoup à gagner en agissant dès maintenant, avant que la loi les oblige à le faire. »

Expert Informatique et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.
Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :

<http://www.infodsi.com/articles/154353/attente-nouvelle-legislation-europeenne-protection-donnees-pourrait-couter-cher-competitivite-image-marque-entreprises.html>

* Le livre blanc, en version anglaise, édité pour la journée européenne de la protection des données, « An opportunity to plan and manage the impact of legal change » est disponible sur <http://www.ironmountain.co.uk/services/dpd.aspx>

[i]52 % des entreprises d'après une étude menée au Royaume-Uni, en Allemagne et en France par Ipswitch Software en octobre 2014.
<http://www.techweekeurope.co.uk/e-regulation/european-teams-woefully-unprepared-general-data-protection-regulation-155316#ArDP0sA9ymVzYTPT.99>

[ii]<https://www.forrester.com/Predictions+2015+Data+Security+And+Privacy+Are+Competitive+Differentiators/fulltext/-/E-RES116328>